



USS Union syndicale suisse

[www.uss.ch](http://www.uss.ch)

## Large coalition pour sortir la politique de la santé de l'impasse

### **L'interlocuteur/interlocutrice personnel de santé pour une qualité élevée et des coûts modérés**

*Le 12 janvier, une large coalition d'organisations de salarié(e)s de la santé et de fournisseurs de prestations ont présenté le nouveau modèle de l'interlocuteur/interlocutrice personnel de santé (IPS). Un modèle qui doit permettre de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve actuellement la politique de la santé dans notre pays ; et cela, en garantissant à tout le monde des soins médicaux de qualité supérieure.*

Ewald Ackermann, rédacteur de l'USS/fq

La réforme de la politique suisse de la santé ressemble à un énorme chantier tombé en friches depuis plusieurs années déjà. En effet, l'« ingénieur en chef » Pascal Couchepin ne propose aucune vue d'ensemble et se satisfait manifestement de quelques révisions « locales ». Le 1<sup>er</sup> juin 2008, le peuple a rejeté d'instinct un nouvel article constitutionnel sur la santé qui aurait donné par trop de pouvoir aux caisses, privant de surcroît les assuré(e)s du libre choix du médecin. Fin 2009 prendra fin le gel des admissions de nouveaux cabinets et le Conseil des États n'a pas été capable d'élaborer une solution pour la période qui suivra. À la mi-janvier, la commission compétente du Conseil national se prononcera sur trois projets sectoriels importants : la liberté de contracter, la participation aux coûts et le « managed care » (réseaux de soins intégrés). Et à chaque fois, on risquera de se diriger vers un rationnement des prestations de santé et/ou d'alourdir la charge supportée par la population.

### Un nouveau lobby solide

C'est dans ce contexte que s'est formée la nouvelle coalition, dotée d'une vaste assise, qui est à l'origine du modèle d'IPS. Des médecins, des infirmières et des infirmiers, des physiothérapeutes et de nombreux autres spécialistes confrontés au quotidien avec les réalités de la santé ont lancé ce modèle avec l'Union syndicale suisse (USS) pour sortir la politique suisse de la santé dans l'impasse où elle se trouve actuellement. Le but visé est un système de santé de qualité supérieure dans le cadre de l'assurance obligatoire, qui, grâce à l'abolition des actes et prestations redondants, permettra d'économiser.

### L'issue pour sortir de l'impasse

Le modèle de l'IPS est une réponse adaptée à la crise de la médecine de famille. Il offre aussi une solution tant globale que garante d'un système de soins de qualité et efficace. Il remplace le gel des admissions et rend superflu le débat sur la levée de l'obligation de contracter.

Au cœur de ce modèle figure l'IPS. Pourront faire office d'IPS : les cabinets de médecins de famille ou de pédiatres, les cabinets groupés, les services ambulatoires et les autres réseaux dirigés par des médecins de famille. Ce sont les assuré(e)s qui se choisiront librement un ou une IPS chargé de fournir les soins primaires et de base et d'adresser les



USS Union syndicale suisse

[www.uss.ch](http://www.uss.ch)

patient(e)s aux autres fournisseurs de prestations, ce qui lui permettra de conserver une vue d'ensemble sur la chaîne thérapeutique. Les assuré(e)s auront droit, si nécessaire, à un deuxième avis médical. En outre, l'IPS regroupera la totalité des informations sur les patient(e)s. Quant aux cantons, ils seront tenus de garantir une offre généralisée en IPS.

Ce sera là un renforcement décisif des soins de base au travers de la médecine générale. Toutes et tous les assuré(e)s disposeront de soins équivalents et conserveront le droit de choisir leur médecin. Ce modèle empêchera une bipartition des soins de base en réseaux bon marché d'une part et, de l'autre, une variante onéreuse avec libre choix du médecin. L'IPS fera donc obstacle à une médecine de qualité qui ne serait plus garantie qu'aux seuls nanti(e)s. Qui plus est, les actes redondants seront évités, ce qui se traduira par une baisse des coûts.

uss-infos 2 / 09